

Compte-rendu de la réunion du

Conseil du laboratoire Pléiade du 13 mai 2020 (en visio-conférence)

Présents : (sur l'application Microsoft Teams ou par téléphone) : Frédéric Alexandre, Vanessa Castejon, Quentin Deluermoz, Cécile Fourrel de Frettes, Boris Lebeau, Nicolas Le Roux, Mathilde Lévêque, Michel Molin, Magali Nachtergaele, Françoise Palleau, Sarah Pech, Marie Redon, Cécile Vincent-Cassy.

Ordre du jour :

- 1/- **Question urgente : candidature de Jean-Philippe Gunn, membre associé de Pléiade et chercheur en exil au programme PAUSE**
- 2/- **Informations sur le calendrier de l'année universitaire 2019-2020 et la rentrée**
- 3/- **Le laboratoire et la crise sanitaire actuelle**
- 4/- **Évolution de la direction du laboratoire à mi-contrat**
- 5/- **Questions diverses**

1. Question urgente : candidature de Jean-Philippe Gunn, membre associé de Pléiade et chercheur en exil au programme PAUSE

Le dossier scientifique de Jean-Philippe Gunn a été finalisé il y a un mois – le projet de recherche est suivi par Quentin Deluermoz – et soumis pour signature, afin d'obtenir un engagement financier de l'université à hauteur de 40 % du montant total du post-doctorat. Une demande de financement complémentaire à l'engagement de Pléiade à hauteur de 3000 euros. Suite à la réponse donnée il y a deux jours par Daniel Verba, Vice-Président aux Relations Internationales de l'USPN, cette demande de financement complémentaire n'a pu aboutir favorablement.

En l'absence d'un engagement de l'université sur le montant susceptible d'être accordé, aucun montage financier n'a pu être réalisé pour finaliser le dossier. Afin de trouver une suite favorable à la demande de Jean-Philippe Gunn, Frédéric Alexandre propose d'aller plus loin dans l'engagement du laboratoire par une contribution plus élevée de 10 000 euros, en contrepartie de tâches de valorisation de la recherche qui seraient confiées à Jean-Philippe Gunn. Frédéric Alexandre souligne que le laboratoire ne peut aller raisonnablement au-delà de cette somme. Le post-doctorat devrait donc se limiter à 6 mois (limite minimale pour les contrats PAUSE). Cette proposition est soumise au vote et acceptée par le conseil.

Nota : Le dossier a finalement pu être déposé sous cette forme avant la date limite du 15 mai 2020,

2. Informations sur le calendrier de l'année universitaire 2019-2020 et la rentrée

Frédéric Alexandre rappelle que, selon les dernières directives, aucune réunion de plus de 10 personnes ne pourrait être autorisée sur le site de l'Université Paris 13, ni sur le Campus Condorcet, avant le 1^{er} octobre, ce qui supprime toute possibilité de Colloque, Journée d'études et autres manifestations scientifiques avec public. Seules restent possibles des réunions en effectif réduit. À cela s'ajoute l'impossibilité de compter, jusqu'à la date du 1^{er} octobre, sur la présence des étudiants sur site.

Nota : Depuis le 13 mai, date du conseil, la situation a notablement évolué, ainsi que les consignes, permettant d'envisager, sauf nouvelle dégradation durant l'été de la situation sanitaire, une rentrée dans des conditions normales et donc l'organisation d'événements.

Néanmoins, le laboratoire, dans son fonctionnement actuel, ne requiert pas une présence physique continue *in situ* sur les campus, dès lors que les réunions et les échanges interpersonnels ne peuvent s'y dérouler. Une grande partie des travaux de recherche peut être menée à distance. En revanche, si la situation et les règles très draconiennes devaient durer, cela poserait des problèmes à Pléiade tant pour l'organisation d'événements scientifiques que pour effectuer notamment des missions de recherche – de terrain particulièrement – en France et à l'étranger. La crise sanitaire actuelle entrave notablement ces activités pour le moment.

Enfin, la question de l'organisation du prochain conseil de laboratoire est soumise à discussion. Avec l'assentiment de tous, il est donc décidé d'organiser le prochain Conseil de laboratoire, si possible en présentiel, durant la deuxième quinzaine de juin.

Nota : Pour des questions de levée tardive des restrictions, le conseil du 22 juin se tiendra une fois encore en visio-conférence.

3. Le laboratoire, la crise sanitaire actuelle et la situation dans l'enseignement supérieur et la recherche

Tout d'abord, Frédéric Alexandre rappelle le **contexte national** et alerte les membres du conseil sur la poursuite des différentes réformes lancées avant la crise sanitaire : tant celle du CAPES que la LPPR (qui sera présentée au mois de septembre prochain à l'Assemblée Nationale) sont maintenues.

Nota : La LPPR est passée dans la nuit du 18 au 19 juin à la CNESER et sera présentée en conseil des ministres le 8 juillet 2020.

Se pose également la question des contrats doctoraux et post-doctoraux. Une prolongation de ceux-ci est proposée sans que soit clairement précisé, pour le moment, par qui seront pris en charge les coûts supplémentaires. L'Université devra-t-elle en supporter le poids financier ? Quelles seront les répercussions sur les fonds alloués aux laboratoires pour leur fonctionnement ?

À l'échelle locale, l'issue toujours incertaine des municipales pourraient avoir des conséquences sur les choix stratégiques opérés. Nous avons beaucoup misé sur l'inscription dans le territoire au niveau de l'Université, de l'UFR et de Pléiade. Les résultats du 1^{er} tour municipales ont toutefois modifié déjà en partie le panorama politique local – municipalité sortante battue à Villetaneuse -, le 2^e tour est très

incertain à Saint-Denis et Aubervilliers et donc dans les équilibres politiques sur Plaine-Commune. Des enseignements devront être tirés à l'issue du deuxième tour.

De même, le processus de renouvellement des conseils centraux (élections prévues le 29 mars) et de la présidence de l'Université a été interrompu en raison de la crise sanitaire et reporté à l'automne. Là encore, le futur reste très incertain avec une présidence condamnée à gérer les affaires courantes sans doute jusqu'en novembre.

4. Évolution de la direction du laboratoire à mi-contrat

Comme il l'avait annoncé, Frédéric Alexandre quittera son poste de directeur à mi-contrat (nous y sommes). Le processus de sa succession devait être lancé durant notre AG annuelle, prévue en janvier ; elle avait été déplacée en avril en raison de la situation difficile dans les transports au moment du mouvement contre la réforme des retraites ; c'est ensuite la crise sanitaire qui l'a empêché de se tenir. Il n'est ni souhaitable ni même envisageable de faire une AG élective à distance. Elle ne pourra donc pas se tenir avant la rentrée.

La question de l'évolution de la direction doit pourtant être considérée dès maintenant. Le prochain Conseil de laboratoire (22 juin) permettra de préciser le calendrier et de préparer un appel à candidatures. Celui-ci doit être totalement ouvert, mais il ne peut non plus être infructueux. L'élection à la direction de laboratoire exige que ce processus soit préparé en amont. De ce fait, Frédéric Alexandre fait état des échanges qu'il a eu avec de possibles candidats. Quentin Deluermoz est celui qui a manifesté, de la façon la plus claire, son intention ferme de présenter une candidature. Lors de ce conseil, il réitère son intérêt pour la fonction de directeur du laboratoire et sa motivation à présenter sa candidature, sauf recrutement par un autre établissement, suite à la campagne des postes 2020. Marie Redon demande si d'autres personnes sont prêtes à se lancer dans la direction du laboratoire. Aucun des membres du conseil présents ce 13 mai ne souhaite présenter une candidature si Quentin Deluermoz présente la sienne. Bien entendu, les membres du conseil n'étant pas les seuls éligibles, nous ne pouvons préjuger de la liste des candidatures que l'appel recueillera.

Frédéric Alexandre rappelle que, par-delà le nom de celle ou celui qui lui succèdera, c'est le projet porté par le laboratoire qui sera discuté. Il fait, à ce propos, état de son sentiment contrasté, à l'approche du terme de sa carrière. Il exprime le sentiment d'une réussite personnelle, mais aussi, d'un profond échec collectif : le projet qui animait le monde de l'enseignement et de la recherche lorsqu'au début de son engagement dans l'éducation nationale en 1982, puis dans l'enseignement supérieur en 1994 semble avoir été abandonné au profit d'un autre dans lequel il ne se reconnaît plus, notamment depuis la loi LRU et qu'accentuera la LPPR. Dans ce contexte qui est celui d'une concurrence exacerbée, il lui paraît important de réaffirmer le projet de Pléiade qu'il a travaillé à faire vivre depuis 2015 date à laquelle le projet a été mis en place par Marie-José Michel qui a précédé Frédéric Alexandre comme directrice du laboratoire.

Quentin Deluermoz rappelle qu'il adhère pleinement au projet initial du laboratoire, depuis sa création, et entend le poursuivre, en s'inscrivant dans une continuité avec ce choix politique. S'il était nommé à la direction de Pléiade, il aurait à cœur de prolonger l'esprit d'une recherche qui sait prendre son temps, ne

perd pas de vue les questions de fond et ne s'engage pas tête baissée dans la compétition. Il s'agirait de se mettre d'accord pour conserver les principes de qualité et d'éthique.

Ces éléments de profession de foi devront être présentés par le.s candidat.es lors du vote en AG. Il faut rappeler que ce vote, s'il n'est qu'indicatif, est extrêmement important pour donner pleine légitimité à la nouvelle direction du laboratoire.

Frédéric Alexandre rappelle que, à l'issue de l'ensemble du processus, c'est le Président qui nomme, après avis de la Commission de la Recherche, cette direction du laboratoire. Ce qui repose le problème de l'interruption de l'élection des conseils centraux. Quel sera le projet du futur président pour la recherche ? Quelle politique la nouvelle commission de la recherche mènera-t-elle ? La configuration des laboratoires de type UR évoluera-t-elle ? Des échanges intéressants ont eu lieu avec les candidats (trois sur quatre ont été auditionnés avant le confinement), mais nous ne savons évidemment pas qui sera élu. Michel Molin indique, à ce propos, que le processus électoral a été arrêté avant même la date limite de dépôt des candidatures. Les candidatures à la présidence seront-elles les mêmes ? Françoise Palleau pense que les candidatures ne devraient pas trop changer.

5. Questions diverses

a) Nouveaux membres / changements de statuts

Il reste d'examiner les candidatures comme membre associé ou membre titulaire tant qu'il n'y a pas de réunion physique. Frédéric Alexandre espère que cela sera possible dans la deuxième quinzaine du mois de juin. A ce jour, les demandes suivantes ont été reçues.

1- Candidature comme associée, présentée par Frédéric Alexandre, d'une jeune docteure, Valentina Vega. Elle est nicaraguayenne, mais a fait sa thèse au Mexique. Elle a soutenu sa thèse sur des jardins d'origine précolombienne à Mexico, que se sont réappropriés aujourd'hui des habitants de certains quartiers populaires de la ville. Valentina Vega participe au montage d'un projet ANR porté par Frédéric Alexandre et Anna Caiozzo sur les paysages culturels de l'eau, dans le cadre duquel elle pourrait obtenir un post-doc.

2- Nous avons déjà évoqué en janvier la demande de passage comme membre titulaire de Stanis Pérez, qui a des responsabilités à la MSH Paris Nord. Enseignant agrégé dans le secondaire (lycée), il a obtenu son HDR. Ses travaux s'inscrivent dans le domaine de l'histoire de la santé, un domaine particulièrement intéressant, souligne Michel Molin. S. Pérez travaille aussi avec Sarah Pech et Sabrina Juillet : ils portent un projet sur les politiques d'hygiène dans les villes au XVI^e et XVII^e siècles en Espagne, France et Grande Bretagne.

3- Régularisation du statut d'Olivette Otele qui était membre de l'ancien CRIDAF. Au moment où s'est constitué Pléiade, elle n'était plus dans les listes sauf de diffusion. Récemment recontactée et s'est manifestée. Elle est toujours officiellement en poste à Paris 13, mais détachée en Angleterre. Il ne s'agirait donc pas d'un nouveau membre du laboratoire – puisqu'elle appartenait au CRIDAF – mais plutôt d'une régularisation de sa situation comme membre de Pléiade. Cécile Fourrel de Frettes propose donc de lui

créer une fiche et de la contacter afin qu'elle la remplisse et nous fasse parvenir sa production scientifique.

b) Calendrier de recrutement des doctorants

Frédéric va envoyer le calendrier de recrutement des doctorants, particulièrement aux collègues HDR. Pour l'instant, ce calendrier reste inchangé. Les auditions se feraient par visio-conférence. Les dossiers doivent se préparer et être déposés comme d'habitude. Cela se fera dans les premiers jours de juin.

Dans les candidatures potentielles :

- contrat fléché proposé par Michel Molin et Sabine Armani

Se sont manifestés, à ce jour, pour présenter des candidatures pour un contrat dit « ordinaire » :

- Magali Nachtergaele

- Nicolas Le Roux

- Quentin Deluermoz (étudiant de Sciences Politiques)

- Frédéric Alexandre a également une candidate qui travaille sur la végétation dans les Pyrénées. Elle souhaite faire acte de candidature aussi au sein du Labex Dynamite. Le problème c'est que les candidatures ont été repoussées au 30 juin, lorsque la campagne sera finie à P13.

- Cécile Vincent-Cassy a été contactée par une étudiante qui élabore un projet de thèse en Histoire de l'art espagnol, en cotutelle avec un collègue de l'Université d'Alcala de Henares (Espagne). Elle a amorcé le processus de demande d'inscription en thèse à Paris 13. Elle peut aussi déposer un dossier pour un contrat doctoral, indique Frédéric à Cécile. Puis, il y aura un arbitrage sur les candidatures à présenter, et enfin délibération sur le classement.

À une question posée par Magali Nachtergaele, Frédéric répond que la réflexion collégiale portera sur le projet de doctorat et sur le projet professionnel.

c) Fonctionnement financier

La crise sanitaire et l'annulation ou report de nombreux événements ou missions font qu'il reste plus d'argent qu'à l'ordinaire à cette époque de l'année pour le budget 2020. L'argent non dépensé pourra être réinvesti dans :

- le programme PAUSE (voir ci-dessus) ;

- des équipements, puisque la possibilité de changer la clef de répartition entre les crédits d'équipement et de fonctionnement nous a été signalée par Anne Pellé. Ce serait en particulier l'occasion de développer la plateforme « cartes, images et textes » préparée par Anaïs Marshall. Le recrutement d'un ingénieur de recherche a été présenté par l'UFR .

- dépenses habituelles : un appel classique sera lancé au mois de juin

Cécile Vincent-Cassy demande ce qu'il en est des subventions obtenues auprès de la CR. Frédéric Alexandre lui répond qu'elles devraient être reportées sur l'année 2020-2021. Magali Nachtergaeel souligne qu'elles sont généralement associées à des financements Pléiade. Pour les demandes accordées par le laboratoire, Frédéric indique que, pour faciliter la visibilité sur l'état de notre budget, celles-ci devront être représentées, mais que l'accord donné ne sera pas rediscuté. Pour l'instant, aucun reliquat de l'année en cours ne semble pouvoir être reporté sur l'an prochain. Par conséquent, ce sera un nouveau budget, en espérant que son montant ne soit pas en baisse. En outre, Françoise Palleau souligne aussi que la question de la clôture des comptes ne changera pas.

Le point sur les dépenses réalisées et les deniers disponibles doit être fait ces jours-ci, avec l'aide de Jean-Didier Vergez parti en retraite, et de Milène Bourse. Cécile Fourrel indique que cette dernière a déjà renvoyé au directoire un tableau actualisé des financements accordés lors du dernier bureau élargi. Le point est en train d'être fait sur les demandes accordées lors du bureau de janvier.

Enfin, Sarah Pech, demande si le budget accordé pour l'ouvrage issu de l'hommage à Ariane Desporte pourra être réaffecté. Frédéric Alexandre le confirme. Toutefois, ainsi qu'il a également eu l'occasion de le préciser à Viviane Arigne par mail, un événement au mois d'octobre pour la présentation de l'ouvrage reste soumis à l'évolution de la situation sanitaire et des consignes de sécurité.